



Dampierre-les-Bois

Info Express

www.dampierrelesbois.fr

N° 212 - MAI 2017

Édito

Un mois de mai animé

A noter

Grand Prix PMA :

Organisé par le CC Etupes, le Grand Prix cycliste PMA aura lieu le **jeudi 25 mai entre 12h et 17h**. Les coureurs effectueront 8 tours d'un circuit passant par Etupes, Brognard, Dambenois, Allenjoie, Feschés-le-Châtel et Dampierre-les-Bois. Sur notre commune, on peut donc prévoir quelques perturbations de circulation lors des divers passages des coureurs qui arriveront par la rue de la Feschotte du Haut et passeront par la rue de la Loge, la rue de Badevel, la Grande-Rue et la rue d'Etupes. Merci donc de bien vouloir prendre vos dispositions.

Les dimanches 23 avril et 7 mai, vous avez été nombreux (près de 1000 votants) à vous déplacer pour accomplir votre devoir de citoyen. A l'issue du 2^{ème} tour, les électeurs dampierrois ont confirmé le résultat national et placé en première position M. Emmanuel Macron qui devient notre nouveau Président de la République.

Ce mois de mai va également marquer à Dampierre le début des travaux d'aménagement du bâtiment périscolaire. Les marchés ont été signés avec les entreprises retenues qui vont intervenir sur le site à compter du 6 juin prochain. Le bâtiment a été libéré par nos agents techniques qui ont intégré leur nouvel espace de travail au printemps.

D'animation, il a été question le 1^{er} mai avec la Brocante organisée par le Comité des Fêtes, une manifestation qui connaît toujours un grand succès malgré une météo «capricieuse».

Le village de Dampierre sera enfin très concerné par le Grand Prix cycliste PMA le jeudi 25 mai prochain. Cette épreuve de Coupe de France, organisée par le CC Etupes, regroupera les meilleurs coureurs amateurs français qui emprunteront à chaque tour la rue de la Feschotte du Haut et le centre du village. Un beau spectacle en perspective qui occasionnera quelques perturbations de circulation durant cette journée.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Les employés communaux chez eux

Depuis le début du printemps, les employés municipaux sont définitivement installés dans leurs nouveaux locaux de la rue des Rochers qui, jadis, appartenait à l'entreprise de maçonnerie Concastri. Racheté par la commune en 2013, le site a été complètement réhabilité : le vaste bâtiment de quelque 350 m² a fait l'objet d'une rénovation totale (toiture, bardage métallique et cloisonnements intérieurs), avec un dispositif de récupération d'eau qui permettra, avec une pluviométrie normale, de recueillir 10 m³ d'eau pour l'arrosage des plantations municipales au cours de l'été et le nettoyage des engins.



Les employés devant le nouveau bâtiment, de gauche à droite Jérémy Torrès, Yann Chrétien et Pascal Yoder.

Aux abords du bâtiment, l'espace d'environ 60 ares permet désormais aux employés de mieux manœuvrer les véhicules. Ils disposent également, sur place, de locaux de stockage pour le sel de déneigement.

Les agents communaux ont accueilli cette réalisation avec satisfaction d'autant qu'à l'intérieur du bâtiment, ils ont gagné une centaine de mètres carrés supplémentaires par rapport à leurs anciennes installations de la rue de la Place.

Dans quelques semaines, les anciens ateliers vont accueillir les entreprises chargées de leur donner leur nouvelle destination, un bâtiment périscolaire.



Des locaux de 350 m²... rien de trop !

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66 - PURE IMPRESSION
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture **lundi, mercredi, vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h, **mardi** de 14h30 à 18h, **jeudi** de 8h à 12h et de 14h à 17h

Actualité



Malgré des conditions météo médiocres, près d'une centaine d'exposants avaient installé leurs étals.

Un succès... quand même

La date du 1^{er} mai est de plus en plus maudite... pour les organisateurs de la Brocante de Dampierre ! Bien arrosée les trois années précédentes, la manifestation n'a pas davantage bénéficié d'une météo printanière cette année. Cela dit, les conditions étaient quand même bien meilleures que l'an passé, un rayon de soleil venant ponctuellement éclairer la Place de la Salle des Fêtes et ses alentours.

Du côté des exposants, on était loin de la « catastrophe » de l'année dernière, lorsque certains avaient remballé leurs étals en raison de la pluie battante dès le milieu de la matinée. En fait, ils n'ont été qu'une petite dizaine, frileux, à ne pas avoir honoré leur réservation. Du coup, près d'une centaine de camelots ont installé leurs stands dès potron-minet, si bien que l'espace était bien garni de part et d'autre de la Salle des Fêtes.

Sur le plan de la fréquentation, les organisateurs se montraient satisfaits : les différents parkings du centre du village et de la périphérie se sont d'ailleurs rapidement remplis, preuve que le public était au rendez-vous.

La bonne nouvelle de l'édition 2017 de la Brocante fut aussi le fait que, suite au déménagement des ateliers municipaux, le Comité des Fêtes a pu disposer du bâtiment pour y installer la buvette ! Bien à l'abri et sans gouttière, de nombreux visiteurs ont donc pu prendre leur repas sur place, quelque 70 kg de frites étant servies au cours de la journée.

L'an prochain, les locaux auront retrouvé leur nouvelle destination, le périscolaire. Mais d'ici là, on a le temps de rêver à un 1^{er} mai estival pour la brocante 2018 !



Libérés depuis peu, et pour quelques semaines seulement, les anciens ateliers municipaux ont constitué un « refuge » bienvenu pour la buvette !

Hommage(s) au Monument

Comme chaque année à pareille époque, deux cérémonies ont été organisées au Monument en quelques jours : le 30 avril, à l'occasion de la Journée nationale du Souvenir des Déportés, la



Hommage aux Déportés...

Municipalité a proposé un moment de recueillement au Monument où une gerbe a été déposée.

Puis, le 8 mai, la fin de la deuxième guerre mondiale a été commémorée en présence d'une nombreuse assistance, en



... puis aux héros de la 2^{ème} guerre mondiale.

particulier un groupe d'écoliers. Après le dépôt de gerbe par le Maire Marc Tirole, les enfants ont interprété La Marseillaise, reprise par la nombreuse assemblée présente.

Bienvenue aux nouveaux Dampierrois !

Ponctuellement, la Municipalité organise une réception à l'intention des nouvelles familles qui se sont établies au village.

Par le biais de ce bulletin, nous avons récemment lancé un appel à toutes les familles s'étant installées à Dampierre depuis l'année 2014. Une dizaine de foyers se sont manifestés et ces nouveaux Dampierrois ont été conviés à une rencontre avec les élus le vendredi 21 avril dernier.



Rencontre avec les élus et quelques présidents d'associations.

Entouré du Conseil municipal et de quelques responsables associatifs, le Maire Marc Tirole a souhaité la bienvenue à ses nouveaux administrés, donnant une foule d'informations sur le village, évoquant la vie quotidienne, les associations, les écoles, les projets et les grandes manifestations qui rythment la vie dampierroise.

Les échanges ont pu se poursuivre autour du verre de l'amitié.



Le verre de l'amitié pour les nouveaux habitants.

Les U12-U13 à l'honneur



Les jeunes footballeurs dampierrois réalisent une belle saison.

Les jeunes footballeurs dampierrois U12-U13 ont continué leurs prouesses ! Les bons résultats obtenus en championnat les ont propulsés en finale départementale, cette épreuve réunissant seize équipes. Ils se sont plutôt bien comportés lors de ce tournoi puisqu'ils ont terminé parmi les quatre meilleures équipes du District, avec le FC Sochaux-Montbéliard, l'ASM Belfort et Audincourt. Du même coup, ils ont obtenu leur billet pour les finales régionales qui se sont déroulées le 8 mai à Champagnole, parmi les 16 meilleures formations (sur 64) de la région Franche-Comté. Lors de cette ultime épreuve, les Dampierrois ont défendu leurs couleurs avec brio, terminant finalement huitièmes, portant pour l'occasion leurs nouveaux sweats offerts par leurs sponsors, le magasin Vival et la société Pano.

Félicitations à ce groupe de jeunes joueurs qui ont gravé dans leur mémoire des souvenirs inoubliables.

Crossroad de retour



Philippe et Hervé aiment venir à Dampierre...

Entre le groupe Crossroad et la commune de Dampierre, c'est une histoire d'amitié qui dure depuis quelques années déjà ! Régulièrement, Philippe et Hervé, les deux membres du groupe, reviennent au village à l'invitation de la paroisse protestante, offrant à chaque fois un spectacle de qualité, appréciant particulièrement l'acoustique du vieux Temple de Dampierre.

Crossroad était ainsi de retour le 22 avril dernier en soirée et une soixantaine de personnes sont venues écouter quelques chansons des cinquante dernières années. Maxime Leforestier, Georges Moustaki, Renaud, Georges Brassens, sans oublier les standards des Beatles, des Rolling Stones, de Placebo ou de Noir Désir, les amateurs ont été comblés !



Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Journée pêche à la truite

**lundi 5 juin dès 8h30,
Badevel**

Organisée par la société de pêche de Badevel/Dampierre-les-Bois, rendez-vous pour les pêcheurs à côté de la Salle des Fêtes de Badevel, prises illimitées, très gros alevinage préalable, prêt possible de matériel de pêche. Buvette pendant toute la journée, repas de midi sur place.

Marché du soir

**vendredi 16 juin de 17h à 22h,
Place de la Salle des Fêtes**

Voir détails ci-contre.

Challenge Pierre Nasica

**dimanche 2 juillet à partir de 9h
Stade du Parcours**

7^{ème} édition de ce tournoi amical de football (début des rencontres à 10h), tombola, restauration et buvette assurées.
Inscriptions et réservations auprès de Bastien Cardey au 06.61.75.40.59 ou par mail à bastien.cardey@gmail.com.

Fête de la Musique et feux d'artifice

**vendredi 14 juillet de 18h à 1h
au stade du Parcours**

Grande innovation cette année ! Pour la première fois, la Fête de la Musique et les festivités de la Fête nationale, avec les traditionnels feux d'artifice, seront groupées lors d'une soirée unique prévue le 14 juillet.

Nous vous donnerons de plus amples informations dans notre prochain numéro.

A noter Enquête INSEE

L'INSEE réalise entre le 2 mai et le 24 juin 2017 une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

A Dampierre, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux, il sera muni d'une carte l'accréditant. Nous vous remercions par avance de lui réserver un bon accueil.

Fermeture de la Bibliothèque

En raison des fêtes de l'Ascension, la Bibliothèque sera fermée **du jeudi 25 au dimanche 28 mai inclus.**

Marché du soir le 16 juin

Pour leur 7^{ème} édition, les Marchés du soir reprennent leurs quartiers et poseront leurs étals rue de la Place à Dampierre-les-Bois **le vendredi 16 juin de 17h à 22h**. Organisé par Pays de Montbéliard Agglomération, en partenariat avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort et la commune, ce Marché du soir met en relation producteurs, artisans et consommateurs dans l'ambiance chaleureuse d'une nuit de printemps. Venez découvrir et profiter de l'artisanat local et de notre patrimoine gourmand ! Bien manger, car manger local, c'est possible ! Nul besoin de traçabilité, les commerçants seront les mieux à même de vous parler, directement, de leurs produits vrais et frais.

N'hésitez donc plus ! Bien consommer, se divertir et parfaire ses connaissances, c'est tout cela les Marchés du soir !

Plus d'informations sur agglo-montbeliard.fr rubrique circuits courts.

Buffet et buvette assurés, possibilité de promenades en calèche.



Vérification des lignes électriques

Afin d'améliorer la qualité de l'électricité, Enedis va entreprendre un programme de surveillance par hélicoptère qui va concerner 937 km de lignes. **Du 22 au 26 mai, un hélicoptère va survoler les lignes électriques du village.**

En se déplaçant à deux mètres à peine au dessus du réseau électrique, dans un exercice de haute voltige à basse altitude, l'équipage est chargé de repérer les éléments potentiellement défectueux. Cette inspection permet, en effet, de réaliser un diagnostic précis des points de fragilité (poteaux endommagés, isolateurs cassés, usure des lignes, nécessité d'élagage,...) pour cibler les opérations de maintenance. Un recensement des points d'élagage est également effectué.

Cette opération de surveillance, confiée à l'entreprise Jet Systems Hélicoptères Service, est programmée à compter du 22 mai mais reste tributaire des conditions météorologiques.

Les survols peuvent être rasants, et donc impressionnants. Ils sont réalisés par un hélicoptère portant l'inscription F-GZGM.

La Fanfare dans les quartiers

A l'occasion de la Fête de la Musique, les musiciens de la Batterie-Fanfare l'Espérance vont proposer leurs aubades de rues. Voici le calendrier de leurs passages dans les quartiers dampierrois (à partir de 20h15) :

- le **jeudi 18 mai** : quartier du Temple, rue des Lilas.
- le **jeudi 1^{er} juin** : rue de l'Eglise, rue Bellevue, rue du Parcours.
- le **jeudi 8 juin** : lotissement des Coteaux Fruitières, rue des Vergers.
- le **jeudi 15 juin** : quartier du Gros Pré, rue de Fesches, rue de la Barrière Blanche.
- le **jeudi 22 juin** : lotissement des Bruyères, lotissement de la Carrière.
- le **jeudi 29 juin** : quartier des Minerais, lotissement Guillemaille.
- le **jeudi 6 juillet** : quartiers Rougeole et Centre.

En cas de mauvais temps, les prestations seront reportées à une date ultérieure.

Notons par ailleurs que l'Espérance participera également au Marché du soir du 16 juin et à la Fête de la Musique du 14 juillet.

Les responsables rappellent que pour assurer la pérennité de l'association, ils sont toujours à la recherche de nouveaux musiciens de tous âges, même sans connaissance musicale (formation assurée et adaptée). **Pour tous renseignements, s'adresser au directeur André Gigos au 03.84.56.62.26.**

Aux propriétaires de chiens

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que, par mesure d'hygiène, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et les espaces de jeux publics. Cette pollution remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre village. Aussi, nous faisons appel au civisme de chacun et demandons à tous les propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes. Le bien vivre ensemble, c'est aussi la propreté de l'espace public qui appartient à tout le monde.



En attendant que cela devienne réalité... merci de respecter l'espace public.